

Défense et illustration du recueil de nouvelles

Jean-Pierre Boucher, *Le recueil de nouvelles. Études sur un genre littéraire dit mineur*, Montréal, Fides, 1992, 220 p.

Michel Lord

Numéro 68, hiver 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/38800ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lord, M. (1992). Compte rendu de [Défense et illustration du recueil de nouvelles / Jean-Pierre Boucher, *Le recueil de nouvelles. Études sur un genre littéraire dit mineur*, Montréal, Fides, 1992, 220 p.] *Lettres québécoises*, (68), 46–46.

Défense et illustration du recueil de nouvelles

Pour certains, la nouvelle est surtout un genre bref, pour d'autres, comme Jean-Pierre Boucher, elle est avant tout la partie d'un tout que constitue le recueil.

ÉTUDES LITTÉRAIRES
Michel Lord



CONNU DEPUIS PRÈS DE VINGT ANS comme un des principaux spécialistes de l'œuvre de Jacques Ferron, Jean-Pierre Boucher est également lui-même un nouveau nouvellier. C'est que, rédigeant son recueil d'études sur la nouvelle, il a tenu à connaître de l'intérieur la pratique du genre narratif bref. Ainsi, il a simultanément écrit *Coups de fil* (Libre Expression), marqué par un évident souci d'unité thématique, et *Le recueil de nouvelles*.

Ce qui le fascine avant tout, c'est l'idée de recueil et non la nouvelle en tant que telle. Son dernier ouvrage est travaillé en profondeur par cette préoccupation. Il ne faut donc pas s'attendre en le lisant à découvrir les clés de la composition formelle de la nouvelle en soi, mais certaines tendances dans la construction de certains ensembles de nouvelles. Il examine ainsi presque à la loupe des cas particuliers d'œuvres. Aussi accorde-t-il une attention toute spéciale, dans la première partie, aux titres de nouvelles qui donnent leur nom à un recueil («Recueil et nouvelle éponyme») et à sa place au début ou à la fin du recueil. Boucher y voit là une stratégie servant à faire passer un message particulier ou une progression dramatique, c'est selon. Dans la deuxième partie, il analyse des recueils comportant un titre original, tandis que dans les troisième et quatrième parties, il s'attache à des questions de narration, puis, au rapport entre recueil et roman.

Il y a donc chez lui, de manière consciente, ce désir de construire un discours qui marque une sorte de progression dans sa réflexion, qui cherche à cerner petit à petit certains procédés compositionnels dans l'ordre du narratif long ou bref. Il tend d'ailleurs à faire dans sa propre pratique critique ce qu'il recherche dans la pratique scripturaire esthétique des nouvellistes auxquels sa réflexion s'attache, c'est-à-dire dévoiler la cohérence extrême des idées ou des images d'un recueil sous l'apparente fragmentation du discours.

De fait, son entreprise ne manque pas de pertinence, et l'on ne peut que constater une remarquable unité de pensée, à la lecture de ces dix études, dont au moins sept ont déjà paru en pièces détachées dans divers périodiques.

Ostensiblement, Boucher se pose également en défenseur de la nouvelle, insistant dans son titre et tout le long de son livre sur le fait que la nouvelle est, bien à tort, considérée comme un genre mineur : «Soutenir, comme certains l'ont fait, que la nouvelle est mineure par rapport au roman est aussi absurde que d'affirmer que le bleu est plus beau que le rouge.» (p. 9)

Aussi construit-il ses études la plupart du temps en deux mouvements : d'abord un rapide survol critique de la réception de telle

œuvre, puis une analyse de contenu très détaillée. La méthode de Boucher tient donc surtout de l'analyse thématique puisqu'il cherche à cerner «la spécificité du recueil» à travers «la réapparition au fil des nouvelles, d'éléments (motifs, images, symboles, mots, etc.) qui développent ou approfondissent un ou plusieurs thèmes» (p. 12).

C'est de cette manière qu'il explore les recueils de nouvelles d'Anne Hébert, Gabrielle Roy, Alain Grandbois, Madeleine Grandbois, Adrienne Choquette, Madeleine Ferron et Claire Martin. Dans la dernière partie, j'ai été un peu étonné de voir *Les roses sauvages* de Jacques Ferron et *La Scouine* d'Albert Laberge servir la cause du genre bref, mais il faut garder en mémoire que pour Boucher, la nouvelle n'appartient pas nécessairement au genre bref, et que pour lui prime la question du «recueil». Et comme de fait, il prouve de manière assez convaincante que les œuvres en question de Ferron et de Laberge touchent aux frontières du conte, de la nouvelle, du roman et du recueil. Son apport en ce sens est plutôt original et il enrichit la réflexion sur une pratique qui, pour des raisons diverses, n'a pas encore été théorisée de manière satisfaisante.

Qu'on ne s'attende donc pas à trouver dans *Le recueil de nouvelles* une étude théorique sur la nouvelle en tant que forme ou en tant que genre, ou même en tant que discours, bien qu'à l'occasion Boucher s'attarde à mettre en lumière certains procédés de narration nouvellistiques. Il s'agit d'une série d'études thématiques hantées par la volonté de valoriser la pratique du recueil en cherchant à en montrer avant tout la cohérence sémantique par le dépistage des motifs et des thèmes. Le sous-titre le stipule bien : il s'agit d'«études» ponctuelles et non d'une étude d'ensemble sur le genre, et en cela, le recueil d'articles de Boucher pêche peut-être par mimétisme, fasciné qu'il est par l'image du recueil, de sa fragmentation — même s'il insiste sur sa cohésion.

Les ouvrages sur la nouvelle québécoise sont si rares qu'il ne faut pas boudier ceux qui cherchent à jeter modestement un peu plus de lumière sur le sujet, Boucher qualifiant lui-même son livre comme «de simple amorce de réflexion sur le sujet» (p. 202).

Pour lui rendre justice, car c'est tout de même une amorce réflexive substantielle qu'il nous offre — pour peu que l'on apprécie la méthode thématique que l'analyste manie avec un soin méticuleux —, il faudrait lui consacrer un commentaire moins bref que la petite étude que vous avez sous les yeux. Mais les périodiques, autres formes de recueils, sont eux aussi tenus à la brièveté.